

Grands hôtels de la Côte fleurie

Yves Aublet, Jean-Paul Henriot, Michel Lerossignol, Marie-Françoise Moisy, Editions des falaises, 25 euros.

Plusieurs spécialistes de l'histoire locale, Yves Aublet, Jean-Paul Henriot, Michel Lerossignol, et Marie-Françoise Moisy, se sont réunis pour écrire un livre retraçant la vie des grands hôtels de la Côte fleurie.



Au XIX^e siècle, la création des stations balnéaires de Trouville, Houlgate, Cabourg et Deauville, s'est bien sûr accompagnée de l'ouverture de nombreux hôtels. Parmi eux, certains sont devenus mythiques grâce à leur architecture mais aussi leur histoire et celles des personnalités qui les fréquentaient.

A Trouville, l'ancienne professeure Marie-Françoise Moisy a choisi de présenter l'hôtel de Paris (1840-1949), celui des Roches noires (1866-1959) et le Trouville-Palace-Hôtel (1910-1949). Tous les grands hôtels de Trouville de cette époque ont été transformés en appartements et n'existent plus en tant qu'établissements hôteliers.

Pour Deauville, l'historien et collectionneur Yves Aublet propose de nous raconter l'histoire des quatre grands hôtels mythiques de la ville : le grand hôtel du Casino (1864-1912), le Normandy hôtel (1912), le Royal Hôtel (1913) et l'hôtel du Golf (1930).

A Houlgate, le passionné d'histoire Michel Lerossignol a choisi d'évoquer l'histoire du Grand Hôtel datant de 1859. Il est aujourd'hui fermé et transformé en appartements mais le bâtiment est inscrit aux Monuments historiques depuis 2000.

A Cabourg, l'ancien maire Jean-Paul Henriot, évoque l'hôtel de la plage (1861-1906) et le Grand hôtel (1907) bâtis au même endroit, le premier ayant été rasé pour pouvoir construire le fameux Grand hôtel toujours en activité aujourd'hui.

L'ouvrage est richement illustré de photographies, d'affiches et documents d'archives. L'ensemble est agréable à lire et à regarder. Certaines photographies sont rares et donc particulièrement intéressantes, comme celle par exemple des employés du Grand hôtel de Cabourg ou encore celle des ouvriers bâtisseurs du Royal Hôtel de Deauville.

(M. Thielens)

Le Prieuré de Saint Arnoul sur Touque candidat au patrimoine mondial de l'UNESCO

Depuis 2019, La Fédération Européenne des Sites Clunisiens, a « ouvert » une démarche de « Candidature d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO du bien Cluny et les Sites Clunisiens Européens, portée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens. » Cette candidature est soutenue par le Sénat depuis le 24 novembre dernier.

La Commune de Saint-Arnoult, membre de cette Fédération, depuis 2016, a immédiatement proposé son exceptionnel patrimoine clunisien « le Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », s'appuyant sur les travaux de LAPSAT (Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque)...

Fondé en 1061, le prieuré de Saint Arnoul est la première fondation normande de l'ordre de Cluny. Il dépend de l'abbaye Notre-Dame de Longpont (Essonne). Le site est double, il comprend à la fois la chapelle prieurale édifiée, sur sa crypte (XI^e siècle), dans le



prolongement de l'église (la partie la plus ancienne, X^e siècle, aujourd'hui à ciel ouvert), avec, à l'évidence, la perspective d'unifier les deux. Le Prieuré de Saint Arnoul sur Touque est aujourd'hui le seul témoin clunisien subsistant en Normandie, et l'unique

candidat pour ce classement. L'Association Le Pays d'Auge apporte son soutien à la commune et à LAPSAT pour cette candidature dont l'aboutissement mettrait en valeur ce site important du Pays d'Auge.

(M. Bagnouls)



photographie Michel Dehaye, à vu d'oiseau.